

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2025

CONVOCATION DU 27 OCTOBRE 2025

I) PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT :

Le procès-verbal, n'appelant aucune observation, est adopté.

II) : RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION SANTE PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION

M. le Maire fait part de l'arrivée à son terme au 31 décembre 2025 de la convention de participation santé passée avec le centre de gestion du Pas-de-Calais. Il propose la reconduction de l'adhésion à la nouvelle convention proposée par le Centre de Gestion avec une participation de la commune identique à celle actuellement soit à 20 € brut par agent.

POUR : 12 UNANIMITE

III) SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL) :

M. le Maire explique que pour assurer un service de qualité il y aurait lieu d'augmenter le temps de travail d'un agent technique. Actuellement l'agent effectue 20 heures hebdomadaire, il y aurait lieu de le passer à 26 heures à compter du 1^{er} janvier 2026. Ainsi il propose de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet à 20 heures et de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet à 26 heures à compter du 1^{er} janvier 2026.

POUR : 12 UNANIMITE

IV) SIAN-SIDEN : ADHESIONS DE NOUVELLES COMMUNES :

M. le Maire explique qu'en tant que collectivités territoriales membres du SIDEN-SIAN, il y a lieu de se prononcer sur les adhésions de nouvelles communes.

Ainsi, M. le Maire demande l'approbation de l'assemblée concernant l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- Des communes de **CHEVREGNY, NIZY-LE-COMTE, PONTAVERT et LA VILLE-AUX-BOIS-LES-PONTAVERT** pour la compétence "**Eau Potable**"
- des communes **de PONTAVERT et CONCEVREUX** pour la compétence "**Assainissement Collectif**"
- de la commune de **CONCEVREUX** pour la compétence « **Gestions des Eaux Pluviales Urbaines** »,
- des communes de **MONTIGNY-EN-OSTREVENT, SAMOUESSY et AVESNES-LE-SEC** pour la compétence "**Défense Extérieure Contre l'Incendie**"

POUR : 12 UNANIMITE

V) REFECTION DU PRESBYTERE :

A) CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE :

M. Le Maire fait part des rencontres qu'il a eues concernant le devenir de l'ancien Presbytère. Sur les conseils de M. HUGUET du service Ingénierie du Département, il propose de lancer une consultation d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la reconversion et rénovation du bâtiment. Cette étude devrait permettre de renseigner la collectivité sur l'état du bâtiment et la faisabilité de l'opération sur différents usages projetés. Le coût de cette étude ne devrait pas excéder 10 000 €, subventionnable par le Département à hauteur de 60 %. Pour M. HUGUET ce bâtiment remarquable doit être conservé et mis en valeur. M. AMMEUX ne voit pas l'intérêt d'une telle étude si l'on ne sait pas comment reconvertis le bâtiment. Mme DEGRAVE répond qu'il est nécessaire de faire cette étude pour entamer des travaux de réfection sur le bâti notamment extérieur (toiture, menuiseries) car il va se dégrader ce qui serait dommageable.

Mme RIVELON demande s'il y a des idées de reconversion. Mme DEGRAVE répond qu'une reconversion en gîte pour les pèlerins de la Via Francigena serait une piste. Elle explique avoir été

en réunion sur ce sujet et que le comité a fait part du manque de gîtes sur le chemin de la Via Francigena.

M. le Maire explique que reconvertir le bâtiment en logement locatif, les travaux ne seraient pas subventionnés. M. CARPENTIER trouve qu'il serait dommage de le remettre en location

Mme DEGRAVE ajoute que l'étude permettrait de donner d'une part des pistes de reconversion avec les travaux à effectuer mais informerait aussi la collectivité sur les subventions auxquelles elle pourrait prétendre.

M. le Maire complète que grâce à cette étude l'équipe municipale suivante gagnera du temps notamment pour les demandes de subvention. En revanche si rien n'est fait il leur faudra attendre fin 2026 pour déposer les dossiers.

M. MARLES fait part qu'il est favorable à l'étude mais que d'autres reconversions peuvent être envisagées en dehors d'un gîte ou d'une location traditionnelle.

Mme DEGRAVE répond qu'il y aura des travaux que la commune ne pourra pas échapper tel que la toiture, les menuiseries et le chauffage sinon le bâtiment va se dégrader rapidement.

M. le Maire demande l'avis de l'assemblée sur l'engagement de cette étude.

POUR : 12 UNANIME

B) DEMANDE DE SUBVENTION :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que cette étude est éligible au FARDA volet études à hauteur de 60 %. Il propose de solliciter le Département pour cette aide.

POUR : 12 **UNANIMITE**

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES :

M. le Maire fait part de la panne de chauffage à l'école rue de l'église due à la présence d'eau dans le fioul. Ainsi un pompage du fioul et une filtration ont été nécessaires. Le fioul filtré a été remis dans la cuve qui servait auparavant au restaurant scolaire après avoir été déplacée dans le garage de l'ancien presbytère.

La réparation des défauts constatés sur les rapports de vérification des installations électriques de tous les bâtiments communaux est en cours. M. le Maire ajoute que la remise des grilles de protection du clocher est programmée et nécessite l'intervention d'un alpiniste pendant 2 jours.

M. le Maire fait part de la nécessité d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011 / 611	Contrats de prestations de services	4 500.00	
011 / 623 / 18	Publicité, publications, relations publiques	3 000.00	
012 / 6413	Personnel non titulaire 1	1 000.00	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	8500.00	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
21 / 2131 / 58	Bâtiments publics - PRESBYTERE	10 000.00	
21 / 2128 / 43	Autres agencements et aménagements de terrains	13 000.00	
21 / 2152 / 47	Installations de voirie	5 211.00	
21 / 2184 / 30 / 1	Matériel de bureau et mobilier	1 860.00	
	TOTAL INVESTISSEMENT	30 071.00	
	Total	38 571.00	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté	4 261.96	
013 / 6419 / 6	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 638.04	
70 / 70311 / 7	Concession dans les cimetières (produit net)	600.00	
TOTAL FONCTIONNEMENT		8500.00	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
001 / 001 / OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 867.00	
13 / 1345 / 47	Amendes de Police	11 204.00	
TOTAL INVESTISSEMENT		30 071.00	
	Total	38 571.00	0.00

POUR : 12 **UNANIMITE**

VII) DEMANDE DE SUBVENTION :

M. le Maire fait part de la demande de subvention émanant de l'association APEI Papillons Blancs de Béthune.

CONTRE : 12 UNANIMITE

VIII) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE :

La Convention Territoriale Globale 1 arrivant à échéance en fin d'année, une nouvelle convention, dite CTG 2, a été écrite par la Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois lys Romane. Celle-ci fixe le cadre de partenariat entre la CAF et les communes. Au regard du diagnostic partagé, du projet de territoire « l'agglo 100 % durable », des priorités de la CAF, du département du Pas-de-Calais et de la Mutualité Sociale Agricole désormais signataires de cette contractualisation, la CTG 2026-2030 est proposée autour de 3 enjeux principaux :

- Les services aux habitants : soutenir et assurer l'accès à une offre de services suffisante et adaptée
 - Les jeunes : assurer leur bien-être et leur épanouissement
 - La coopération au service d'une plus grande proximité – Développer et coordonner une politique de réseau de territoire

Ainsi, les communes et SIVOM sont invités à s'engager dans cette démarche de CTG et peuvent le formaliser par le biais d'une lettre d'engagement.

Il est proposé à la commune :

De s'engager, par la signature de la fiche d'engagement annexée à la délibération, à la mise en œuvre de cette convention territoriale globale en fonction des priorités, des enjeux et des moyens de la commune.

POUR : 12 **UNANIMITE**

IX) QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire fait part que lors de la dernière réunion des Maires, les Inspecteurs de l'Education Nationale des différents secteurs étaient présents. Ils ont alerté les Maires sur la diminution croissante des enfants scolarisés en école du 1^{er} degré et leur ont donc demandé d'être vigilants sur leur effectif avant d'entreprendre des travaux de rénovation ou de construction de leurs bâtiments scolaires. Les Inspecteurs ont fait part également qu'ils étaient plus favorables à des RPC qu'à des RPI qui contraignent les enfants dans des déplacements en transport scolaire souvent lourds.

- M. MARLES fait un compte rendu de la réunion sur le PLUIH à laquelle il a assisté. Initié par la CABBALR, le PLUIH entre dans sa 2^{ème} phase : celle du PADD, Projet d'Aménagement et de développement Durable. La finalisation du PLUIH est prévue pour 2028. Une concertation avec les élus est en cours pour construire un projet de territoire qui prendra en compte les spécificités et les priorités sur différents axes :

1. Le climat et la lutte contre les inondations : protéger et éviter les inondations
2. Le territoire à la demi-heure. (mobilité, service public)
3. Le logement : action sur la vacance des logements et la reconversion des friches.
4. Réaménagement des gares et développement des pistes cyclables.

A compter du 1^{er} janvier 2026 la gratuité des bus est mise en place sur tout le territoire de la CABBALR

Le problème des usagers qui réservent des « allo bus » et qui ne viennent pas est évoqué.

- Mme TISON fait un compte-rendu du Conseil d'école du 3 novembre :

- 89 enfants sont scolarisés.
- L'exercice incendie s'est déroulé correctement.
- Projets à venir :
 1. 14 novembre : Sortie au cirque de la générosité offert par l'APE (transport + billets)
 2. 13 décembre : chorale de Noël - spectacle offert par le comité d'animation et friandises offerts par la commune
 3. 16 décembre : sortie cinéma offert par la commune
 4. 18 décembre : repas de noël offert par la commune
 5. 23 janvier : animations « Nature » de la CABBALR pour les CP et CE1
 6. 19 juin : rallye nature pour les CE2, CM1 et CM2
 7. Sortie culturelle : lieu à définir
- Remerciements à la municipalité pour les 6 tables et chaises adaptées aux élèves de CP
- Demande d'un boudin isolant pour la porte de la classe de Mme LEGRAIN côté préau. L'APE en a donné un.
- Demande de dévidoirs dans les toilettes de l'école primaire. Mme DEGRAVE répond qu'il y en avait auparavant mais que les enfants les ont soit cassés soit démontés. Mme TISON explique qu'il est difficile pour certains enfants de demander le papier avant d'aller aux toilettes. Mme DEGRAVE explique que plusieurs fois, M. TISON a du intervenir pour des toilettes bouchés par la présence de rouleaux de papier entier dans la cuvette. Il est arrivé aussi plusieurs fois de retrouver le rouleau complètement arraché et dispersé au sol par manque de surveillance. Le problème de propreté des classes côté primaire est également évoqué.
- Demande de remise en peinture des toilettes côté primaire. Mme TISON fait part qu'elle est allé le lendemain du conseil d'école constater, elle reconnaît que cela serait nécessaire.
- Sortie cinéma : Demande que le point de rencontre pour prendre le bus soit le même que celui pour la sortie cirque soit à l'arrêt de bus le long du mur côté passerelle.

- M. MARLES fait un compte-rendu de la réception des signaleurs du Grand Prix d'Isbergues.

- M. le Maire fait part des manifestations à venir :

- Calendrier des fêtes : Mardi 02 décembre à 18 h 45
- Sortie cinéma aux enfants des écoles : Mardi 16 décembre (matin)
- Repas de Noël : Jeudi 18 décembre
- Distribution du colis de Noël aux aînés : Jeudi 18 décembre (a.midi)
- Noël du personnel communal : Vendredi 19 décembre à 19 h 00
- Cérémonie des Vœux : Dimanche 11 janvier à 11 h 00

Aucune autre question ni remarque n'étant formulées la séance est levée.